

Séance extraordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 17 août 2011 à 16h30, à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de son Honneur le Maire Jacques Séguin.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants:

Serge Bédard - district #1
 Robert Kennedy, délégué à la voirie - district #2
 Alexander Tomeo, délégué à la sécurité - district #3
 Robert Beauchamp, délégué au CLD - district #4
 Normand Clermont, délégué à l'hygiène du milieu – district #5

Absence :

Marie-Claude Galland Prud'Homme, déléguée aux loisirs - district #6

Le conseil municipal de Pointe-Calumet constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code Municipal.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Avis de motion/règlement 449-11 autorisant la conclusion d'une entente remplaçant l'entente permettant la constitution du Conseil Intermunicipal de Transport Laurentides (CITL)
- 3.- Aménagement des boîtes postales – 50^e Avenue/autorisation de dépenses
- 4.- Aménagement extérieur de la station de pompage – rue Simonne/ autorisation de dépenses
- 5.- Levée de la séance

11-08-186

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
 et APPUYÉ par Robert Beauchamp

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-08-187

AVIS DE MOTION/RÈGLEMENT 449-11 AUTORISANT LA CONCLUSION D'UNE ENTENTE REMPLAÇANT L'ENTENTE PERMETTANT LA CONSTITUTION DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT LAURENTIDES (CITL)

Un avis de motion est donné par le conseiller Robert Beauchamp, qu'à une session du Conseil subséquente, il sera adopté, un règlement autorisant la conclusion d'une entente remplaçant l'entente permettant la constitution du Conseil Intermunicipal de Transport Laurentides (CITL). Le conseil demande dispense de lecture de ce règlement.

AMÉNAGEMENT DES BOÎTES POSTALES – 50^E AVENUE/
AUTORISATION DE DÉPENSES

11-08-188

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
et APPUYÉ par Alexander Tomeo

D'AUTORISER les travaux d'aménagement des boîtes postales situées sur la 50^e Avenue, le tout pour un montant maximum de 14 000 \$. Ces travaux seront exécutés selon l'estimé des travaux, préparé par Armand Dagenais & fils Inc., en date du 13 juin 2011.

Cette dépense est assumée par le fonds de roulement et le terme de remboursement est de cinq (5) ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-08-189

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR DE LA STATION DE POMPAGE – RUE
SIMONNE/AUTORISATION DE DÉPENSES

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
et APPUYÉ par Serge Bédard

D'AUTORISER les travaux d'aménagement de la station de pompage de la rue Simonne, le tout pour un montant maximum de 12 000 \$. Ces travaux seront exécutés selon l'estimé des travaux, préparé par Armand Dagenais & fils Inc., en date du 13 juin 2011.

Cette dépense est assumée par le fonds de roulement et le terme de remboursement est de cinq (5) ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-08-190

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
et APPUYÉ par Robert Kennedy

QU'À 16h40, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

JACQUES SÉGUIN, maire

LINDA BINETTE, directrice générale adjointe et trésorière